

**Collège Marcel Pagnol**  
3 Rue du Docteur Stéphane Bonduel  
17380 – Tonnay-Boutonne  
☎ 05.46.33.21.36 - ☎ 05.46.33.33.49  
✉ ce.0170082x@ac-poitiers.fr

Dossier suivi par **Madame Rachel Bauduin**

Adjointe Gestionnaire - Régisseuse  
☎ 05.46.33.21.36. @ int.0170082x@ac-poitiers.fr

**Demande d'échéancier**

Vous avez la possibilité de payer les frais de demi-pension mensuellement avec différentes formes de paiement. Vous pouvez payer soit par chèque (**traitement comptable plus long**), soit en mettant en place des virements automatiques auprès de votre banque (traitement immédiat), soit en espèces (auprès de l'Adjointe-Gestionnaire ou de l'Agence Comptable). Si vous choisissez le virement automatique, merci de transmettre à l'Adjointe-Gestionnaire le justificatif d'autorisation de la Banque.

**Merci de compléter ce document, d'en faire une copie et de le retourner à Madame Bauduin**

Nom et prénom du responsable : ..... Tél. : .....  
Nom et prénom de l'Élève : .....  
Classe : .....  
Boursier  Oui  Non

Trimestre 1 : septembre à décembre	..... €
Trimestre 2 : janvier à mars	..... €
Trimestre 3 : avril à juillet	..... €
<b>Montant total dû</b>	<b>.....435.40 €</b>

Cocher la mention souhaitée :

- Par chèque (à l'ordre du Collège Marcel Pagnol)  
 Par virement : **préciser le nom et prénom de l'Élève et sa classe sur le libellé**

Le relevé ci-contre est destiné à être remis à vos créanciers ou débiteurs, français ou étrangers, appelés à faire inscrire des opérations à votre compte (virements, paiement des quittances etc.)

Identifiant national de compte bancaire - RIB				
Code banque	Code guichet	N° de compte	Clé RIB	Domiciliation
10071	17000	00001002556	82	TPLAROCHELLE
Identifiant international de compte bancaire - IBAN				
IBAN (International Bank Account Number)				
FR76	1007	1170	0000	0010 0255 682
				BIC (Bank Identifier Code)
				TRPUFRP1

TITULAIRE DU COMPTE :

**COLLEGE MARCEL PAGNOL**

	Date	Montant
Versement n°1		
Versement n°2		
Versement n°3		
Versement n°4		
Versement n°5		
Versement n°6		
Versement n°7		
Versement n°8		
Versement n°9		
Versement n°10		
Versement n°11		
Dernier versement (à définir avec l'adjointe gestionnaire)		

- En espèces à la caisse auprès de l'Adjointe-Gestionnaire ou de l'Agence Comptable du Lycée Audouin Dubreuil.

La famille s'engage à respecter les dates d'échéance mentionnées ci-dessus. Dans le cas contraire, l'Agence Comptable se verrait contraint de mettre fin au règlement fractionné et de recourir au recouvrement contentieux par voie d'huissier.

**Merci de recopier à la main la mention suivante « Je m'engage à respecter l'échéancier ci-dessus. »**

.....

Fait à Tonnay-Boutonne, le ... / ... / ...  
Le responsable financier de l'Élève,